CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2— —No. 1
3:50 p m.Dép Nile-Orléans Ar. 8:05 a m
8:45 p m.Ar Bâton-Rouge Dép. 6:10 a m
8:50 p m.Dep Bâton-Rouge Ar. 5:05 a m
10:50 p m.Dep Angola Dép. 3:15 a m
1:37 a m.Dep Mansura Dép. 12:13 a m
2:49 a m.Ar Alexandria Dép. 11:05 p m
2:59 a m.Dép Alexandria Ar. 10:55 p m
4:15 a m.Dep Aloha Dép. 9:41 p m
7:50 a m.Ar Shreveport Dép. 5:54 p m
No. 6— —No. 5
6:55 a m.Dép Nile-Orléans Ar. 7:05 p m
9:35 a m.Ar Bâton-Rouge Dép. 4:05 p m
10:00 a m.Dep Bâton-Rouge Ar. 4:00 p m
12:01 p m.Ar Angola Dép. 2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE
New York and Nouvelle Orléans Limited .... 7:50 a m
Washington et New-York malle .... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati .... 7:15 a m
Asheville Express .... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati .... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville .... 7:15 a m
Mobile Accommodation .... 11:50 a m
Montgomery Accommodation .. 7:00 p m
Ocean Springs Accommodation 5:45 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion .... 8:05 p m
DEPART
New York and Nouvelle Orléans Limited .... 9:35 p m
Washington et New-York malle .... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati .... 9:50 p m
Asheville Express .... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati .... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville .... 9:30 p m
Mobile Accommodation .... 5:15 p m
Montgomery Accommodation .. 6:45 a m
Ocean Springs Accommodation 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation... 8:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion .... 7:30 a m

Illinois Central

DEPART
Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:05 p m
Local Mail .... 6:40 a m
Northern Express .... 3:00 p m
McComb Accommodation .... 5:40 p m
The Merry Widow .... 3:00 a m
ARRIVEE
Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 10:45 a m
Local Mail .... 4:00 p m
Northern Express .... 9:10 a m
McComb Accommodation .... 8:45 a m
The Merry Widow .... 10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART
Delta Express .... 7:15 a m
Memphis Fast Express .... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger .... 4:15 p m
Excursion du dimanche .... 8:05 a m
ARRIVEE
Delta Express .... 5:40 p m
Memphis Fast Express .... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger .... 9:50 a m
Excursion du dimanche .... 9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART
Texas Local, pour Houston et stations int. .... 6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie .... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int. .... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. .... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas .... 6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int. .... 11:30 p m
ARRIVEE
Texas Local, pour Houston et stations int. .... 5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie .... 8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int. .... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. .... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas .... 4:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int. .... 6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.
Texas Express .... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso .... 10:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie .... 10:30 p m
Torras Local .... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas.. 7:00 p m
ARRIVEE.
Texas Express .... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso .... 8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie .... 8:55 a m
Torras Local .... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas... 5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ Arrivée.
7:10 p m ... Nile-Orléans .... 8:50 a m
9:45 p m ... Bâton-Rouge .... 6:20 a m
5:05 a m ... Beaumont ....10:35 p m
7:55 a m ... Houston .... 7:20 p m
6:10 p m ... Corpus Christi ..10:05 a m
Arrivée.
12:15 a m ... Brownsville .... 3:30 a m
"THE GULF COAST SPECIAL."
Départ. Arrivée.
10:10 p m ... Bâton-Rouge .... 5:10 a m
Arrivée. Départ
10:10 p m.... Nile-Orléans .... 5:10 a m
5:10 a m.... Beaumont ....10:15 p m
7:45 a m.... Houston .... 7:40 p m
9:25 a m Galveston Santa Fé 4:00 p m
"THE HOUSTON DAYLIGHT."
Départ. Arrivée.
8:30 a m.... Nile-Orléans .... 9:40 p m
11:10 a m.... Bâton-Rouge .... 7:05 p m
7:05 p m.... Beaumont ....11:10 a m
10:30 p m.... Houston .... 7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART
Tous les jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire .... 6:30 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. .... 7:35 a m
ARRIVEE
Tous les jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 8:50 a m
Dimanche Seulement
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire.. 8:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 10:05 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. ...... 8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.
Tous les jours, excepté samedi et dimanche .... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche .... 8:05 a m
Samedi et dimanche.... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement .... 7:05 a m
ARRIVEE.
Tous les jours, excepté samedi et dimanche .... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche .... 7:25 p m
Samedi et dimanche.... 5:45 a m
Excursion du dimanche seulement .... 7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART
New York et Washington..... 7:30 a m
Cincinnati et Asheville.... 7:30 p m
St. Louis et Chicago.... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville.... 8:00 a m
St. Louis et Chicago.... 8:00 a m
Meridian Accommodation.... 5:10 a m
Meridian Local .... 4:45 p m
Hattiesburg Local ....
Excursion du Dimanche
Carriere et points int.... 7:10 a m
ARRIVEE
New York et Washington.... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville.... 9:10 a m
St. Louis et Chicago.... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville.... 8:35 a m
St. Louis et Chicago.... 8:35 p m
Meridian Accommodation .... 4:40 p m
Meridian Local ....
Hattiesburg Local .... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points int.... 7:20 p m

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIARE.

Vente de propriété abandonnée sous l'acte 32 de 1904, amendé par l'acte 10 de 1910 et par l'acte 253 de 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police, je vendrai le 30 novembre 1914 à 10 heures a. m., à la maison Centrale de Police, Batisse de la Cour Criminelle, rue Saratoga, près de l'avenue Tulane, un lot d'objets abandonnés consistant en vêtements, montres, bijouterie, bicycles, harnais, couteaux et une grande quantité d'autres articles trop nombreux à énumérer.

Conditions—Comptant. Sans limite.

W. H. FITPPATRICK, Encanteur.

Bureau: 322 rue Baronne.

nov—18,22,30

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No. 1716 N. Tonti, entre D'Abadie et St-Bernard.

Bertha Webster et als. vs. Mineur Jos. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, JEUDI 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères en vertu d'un jugement, lu et rendu en cour ouverte le 22 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 28 octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 10, en l'ilet borné par les rues Miro, D'Abadie et Tonti et par l'avenue St-Bernard, sur un croquis attaché pour références à un acte passé devant G. Le Gardeur, Jr., ancien notaire, le 24 décembre 1868, lequel lot mesure 30 pieds face à la rue Tonti par cent pieds de profondeur. Cette propriété connue sous le No. Municipal 1716 rue Tonti.

Conditions: 1-3 ou plus comptant; le solde, si il y en a un, à un crédit d'un et deux ans, en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant la même date que celle de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date et jusqu'à complet paiement. Etant assuré par hypothèque et lien du vendeur et les sécurités et clauses habituelles. L'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et E. P. FOLEY, Avocats.

nov 1 8 15 22 29—déc 3

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage. Cottage simple, 436 rue Première, contient 6 chambres, bâtisses extérieures, etc.

Succession de Henry Philip Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,685 — Division A — Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau, 341 rue Carondelet — MARDI, 17 décembre 1914, à midi, sera vendu aux enchères, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 9 novembre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'ordonne de vendre la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'ilet No. 26, borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente pieds face à la rue Première, par 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en conformité avec un plan déposé en l'étude de Théo. Guyol, Esq., notaire, sous le No. 281; le dit lot est désigné par le No. 11 sur un croquis de J. A. D'Hemecourt, Esq., voyer, daté du 6 décembre 1871.

CONDITIONS — Comptant; la propriété devant être livrée libre de toute dette; toutes taxes payées y compris l'année 1914. L'acheteur devra payer l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, et devra déposer 10 pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication.

F. T. ECHEZABAL, Avocat pour le demandeur.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le défendeur.

nov—15,22,29 déc—6,13,17

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

No. 109,878 Cour Civile de District, Division A

Cottage Simple, 832 rue Clouet

Mesurant 31' 11" 5"' x 127' 6" 6"'

AUX ENCHÈRES

Jeudi, 10 Décembre 1914

à midi

En vertu d'un jugement rendu en cour ouverte, le 23 octobre 1914, et signé en cour ouverte le 29 octobre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Clouet, Montegut, Bourgogne et Dauphine, mesurant en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur la rue Clouet, par 127 pieds, 6 pouces et 6 lignes, désigné comme lot No. 19; du dit ilet sur un tableau d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915 et le coût du pavage de la rue, devra faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acheteur.

CHARLES ROTH, Encanteur, No. 604 Place Commerciale.

ROBERT O'CONNOR, Avocat pour le demandeur.
FRANK S. DROLLA, Avocat pour le défendeur.

nov—8,15,22,29 déc—6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexandre Watzke

No. 109,586 Cour Civile de District, Division E

Cottage simple et double

Nos. 3207-9-13 rue Sud Rampart, (maintenant rue Danneel)

Aux enchères, Jeudi, 10 Décembre, 1914 à Midi

En vertu d'un ordre rendu et signé le 27 octobre 1914, en cour ouverte, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Sud Remparts (maintenant Danneel), Harmonie, Saratoga et Toledano, commence 32 pieds du coin des rues Remparts et Harmonie, et mesure 30 pieds face à la rue Sud Remparts, par une profondeur de 90 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles, et fait partie des lots originaux 8, 9 et 10.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication; acte de vente devant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acheteur.

CHARLES ROTH, Encanteur, No. 604 Place Commerciale.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.

nov—8,15,22 déc—6,10

PAR CARRERE & CARRERE. — PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

ARGENTERIE, MEUBLES, EFFETS DE MAISON

LE MERCREDI, 2 DECEMBRE 1914 À 11 HEURES A. M.
Au No. 343 RUE BARONNE ENTRE PERDIDO ET UNION
SUCCESSION DE MME. A. J. PEARY

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,645 — Division B — En vertu d'un ordre daté et signé le 15 octobre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B — Moi, Edouard C. Carrère, encanteur, dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai aux enchères publiques, le MERCREDI, 2 décembre 1914, à 11 heures a. m., sur les lieux, 343 rue Baronne, les articles suivants à savoir:

Argenterie de table et autre argenterie ornements, lot de livres, peintures, couvertures en laine, couvre-pieds en soie, draperies, malles, boîtes doublées, boîtes à bijoux, un lot de bijouterie et d'autres articles trop nombreux à énumérer d'après inventaire enregistré.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.

nov—21,22,29 déc—2

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Opportunité pour spéculation. Trois lots avec toutes les bâtisses et améliorations, 3924 rue Coliseum, entre les rues Austerlitz et Constantinople, pour être vendus ensemble le MARDI 24 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder.

No. 109,795—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Le MARDI 24 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre daté et signé le 21 octobre 1914 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, moi, Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, dans et pour la Paroisse d'Orléans, je mettrai en vente la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 3924 rue Coliseum, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 38, borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine), Chestnut, Constantinople et Austerlitz, désigné comme lots Nos. Cinq, Six et Sept, et mesurant chacun trente pieds face à la rue Colisée par cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison à un étage, avec grenier et toit en ardoise, contenant à peu près 10 chambres, electricité, tout à l'égout, eau, et un cottage simple contenant à peu près 7 chambres, eau et tout à l'égout.

Termes et Conditions: Comptant; l'acquéreur aura à payer les taxes de l'état et de la ville pour 1914, et recevra les loyers et revenus à partir de la date de la signature de l'acte de vente devant le notaire; devra déposer dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente devant être passé devant le notaire désigné par l'encanteur, et aux frais de l'acheteur.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs. 806 Rue Perdido.
BENJAMIN ORY, Avocat.

oct 22 25—nov 1 8 15 22 24

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage sans limite. Cottage double 1125-27 rue N. Villeré.

No. 109,759—Cour Civile de District, Division A.

Aux enchères, MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 oct. 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Victor Mengelle vs. le mineur Victor Baudier pour un partage, dossier No. 109,759, et qui m'a été envoyé, je vendrai comme ci-dessus, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No. 176, borné par Bayou Road (actuellement rue Gouverneur Nicholls), et les rues Villeré, Ursulines et Robertson, désigné comme lot No. Dix-Sept, et mesurant trente pieds face à la rue Villeré, par soixante-huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 18, et soixante-dix-huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, et trente-et-un pieds neuf pouces de largeur sur le derrière sur une ligne oblique, le tout en conformité avec un plan par J. Communy déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville.

Conditions: Comptant, l'acheteur ayant les taxes de 1914 et le coût de tous certificats de la vente, en plus et au-dessus de l'enchère. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Llambias, notaire, aux frais de l'acheteur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

oct 29—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Costello. — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 49,288.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 49,288, Succession de John Costello, le dit ordre daté et signé le 13 novembre 1914, et envoyé à J. L. Onorato, encanteur, je mettrai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière suivante:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet No. 269, borné par les rues N. Remparts, Touro, Bourgogne et Bourbon, mesurant, en mesure Française, trente pieds face à la rue N. Remparts, sur un profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme No. 1930 N. Remparts. Etant la même propriété qui fut acquise par John Costello par acte devant Onésiphore Drouet, notaire public, le 4 août 1868, de Juan Fernandez; enregistré au Bureau des Aliénations, livre 95, folio 290.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes de 1915, les frais de certificats et payer pour l'acte de vente passé devant Félix Puig, notaire. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à J. L. Onorato, Real Estate, Encanteur, 820 rue Commune.

nov—15,22,29 déc—6,13,17

Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rafael G. Villa. — No. 95,796 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

Cottage double, avenue Napoléon, 720-22.

Aux enchères, JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Freeman et Freeman, Encanteurs, 218 rue Baronne.

En vertu d'un ordre signé le 9 novembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et enregistrée le dit ordre envoyé à Freeman et Freeman, encanteurs, sera mis en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet borné par l'avenue Napoléon, et des rues Jena, Laurel et Constance, ilet No. 174, les dits lots désignés par les numéros 5 et 6 et mesurant chaque 30 pieds face à l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales parallèles.

CONDITIONS — Un tiers comptant et le solde en proportions égales sur un crédit de un et deux ans, de solde devant être représentée par des billets de l'acheteur tirés à son propre nom et endossés par lui et portant huit (8) pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement et garantis par une hypothèque spéciale et lien du vendeur avec privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité habituelles dix (10) pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance devant être transmise au détenteur des billets, le coût de l'acte de vente, devant être passé devant J. Zach Spearing, notaire; tous certificats et taxes pour l'année courante devront être payées par l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication par Freeman et Freeman, encanteurs, bureau, 218 rue Baronne.

PHILLIP H. MENTZ,
E. R. MABRY,
Avocats pour l'exécuteur.

nov—15,22,29 déc—6,13,17

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux enchères. Vente en partage.

Mme Margaret Scheib, et als., vs. George Scheib, et als., No. 107,927, Cour Civile de District, Division B.

Sans limite ou réserve. Au plus haut surenchérisseur. Propriétés de valeur dans le Deuxième, Troisième et Quatrième Districts.

1018 rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursuline; bâtisse en briques, employée comme théâtre de cinéma.

2049 Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine; deux bâtisses en briques à deux étages.

2331-33 N. Peters, entre Marigny et Mandeville; cottage double.

214 Bourgogne, entre Iberville et Bienville; cottage simple.

AUX ENCHERES, MERCREDI, 16 DECEMBRE 1914,

à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu le 4 novembre 1914, et le jugement signé le 10 novembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St. Philippe et Ursulines, d'après un plan attaché à un acte devant A. Doriocourt, notaire, mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et deux (2) lignes de profondeur. Etant la même propriété acquise par John Matthew Scheib de Louis Augustin le 25 septembre 1875, par acte devant A. Doriocourt, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 106, folio 115, et est connue sous le No. 1018 rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et employée comme théâtre de cinéma.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre B, en l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et Joséphine, mesurant vingt trois (23) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes face à la rue Tchoupitoulas, vingt trois (23) pieds, huit (8) pouces et une (1) ligne de largeur sur le derrière, par cent soixante treize (173) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes, plus ou moins, de profondeur d'après un croquis attaché à un acte passé devant C. M. Sel, ancien notaire, le 25 juin 1886. Acquise par Mme Margaret Antoine Scheib, femme de John Scheib, le 20 avril 1896, par acte devant Gus Le Gardeur, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 159, folio 427, et est connue par le No. 2049 (à peu près) rue Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages et contient une grande boutique et 4 chambres.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Douane et Bienville, mesurant, en mesure américaine, vingt deux (22) pieds, quatre (4) pouces et quatre (4) lignes face à la rue Bourgogne, par cent vingt sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur, entre lignes parallèles égales. Etant la même propriété acquise par Mme Margaret Scheib, femme de John Matthew Scheib, le 3 septembre 1870, par acte devant Edward Barnett, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 99, folio 70, et est connu par le No. 214 rue Bourgogne, entre Iberville et Bienville, un cottage simple employé comme pressing club, contenant deux chambres et un hangar. Sur le derrière il y a bâtisse avec deux chambres.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Victory (actuellement Décatur), Marigny, Mandeville et Levée (actuellement St. Peters), désigné comme lots quatre et cinq sur un plan de D'Hemecourt, daté du 27 décembre 1843, déposé dans l'ancienne Cour de cette ville; lesquels dits lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, comme suit: Lot No. 4 a vingt quatre (24) pieds, huit (8) pouces et six (6) lignes face à la rue Levée (actuellement St. Peters), la même largeur sur le derrière. Cent vingt trois (123) pieds, dix (10) pouces en quatre (4) lignes sur la ligne du lot No. 5, et cent vingt quatre (124) pieds, cinq et demie (5½) pouces, sur l'autre ligne de côté et le dit lot No. 5 mesure vingt deux (22) pieds face à la dite rue Levée (actuellement St. Peters), la même largeur sur le derrière, cent vingt trois (123) pieds, dix (10) pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No. 4 et cent vingt trois (123) pieds, quatre (4) pouces et quatre (4) lignes sur l'autre ligne de côté, les dits lots étant bornés sur le derrière par lot No. 3, toutes ces mesures étant plus ou moins. Etant la même propriété acquise par Mme Margaret Scheib, femme de John Scheib, le 7 octobre 1889, par acte devant W. B. Barnette, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 134, folio 116, et est connu par le No. 2331-33 rue N. Peters. Un cottage double en bois avec ardoises contient 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc.

No. 2335 rue N. Peters, entre Marigny et Mandeville. Cottage simple, contient 4 chambres et cabinet. Sur le derrière il y a une bâtisse à deux étages, 4 chambres.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour l'année 1914. Actes de vente devant J. A. Woodville, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

Bureau, 326 rue Baronne, angle Union.
WOODVILLE & WOODVILLE,
E. J. MERAL,
JULES A. GRASSER, Avocats.

nov—15,22,29 déc—6,13,16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois d'Octobre, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et Beorge O. Allain, exécu- Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.

nov—19,23,28

Succession de David Schwartz, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,728 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme. Anna Maria Schwartz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS,
HAROLD A. MOISE, Avocats.

nov—19,23,28

Succession de Cornelius Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme. Cornelius Lavallee, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN L. NELIU, Avocat.

nov—19,23,28

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux enchères. Vente en partage.

Par STROUDBACK & LATTER.

Lawrence Spahn, et als., vs. Louis Spahn, et als. — No. 110,047 — Cour Civile de District, Division B.

Joli cottage simple, 823 rue Adams, entre Hillary et Maple, aux enchères, MERCREDI, 16 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 5 novembre 1914, et le jugement signé en cour ouverte le 11 novembre 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Adams, Burthe, Hillary et Maple (anciennement Seconde), le dit lot est désigné par le No. onze, et mesure d'après un plan de Jacob Rothas, voyer, le 16 décembre 1834, trente pieds face à la rue Adams, par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente sept pieds, six pouces. Acquise par John Spahn, par acte devant W. H. Pascoe, notaire, le 25 novembre 1871. Les améliorations sont connues par le No. 823 rue Adams, et consiste en un cottage simple avec 3 chambres, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour l'année 1914. Acte de vente devant Frederick Deibel, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
JULES A. GRASSER, Encanteurs.
LYLE SAXON, Avocats.

nov—15,22,29 déc—6,13,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de L. J. Joly.—No. 109,766—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Commerciales de valeur du Deuxième District.

3301 Rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan. Epicerie, Bar et Demeure.

3241 Rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan. Cellier et Demeure.

Aux enchères MERCREDI 25 novembre 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 22 octobre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet No. 463, borné par les rues St-Philippe, Dumaine et Port (autrefois Bayou St-Jean) et l'avenue Hagan; le dit lot est désigné sur un croquis dressé par Edgar Pilie, voyer, le 9 décembre 1903 et qui est annexé à un acte de dépôt, passé devant Robert Legier, notaire en cette ville, le 20 juin 1904, par le No. Un (1) et mesure d'après le dit croquis vingt-cinq pieds face à la rue Dumaine par cent et dix-neuf pieds de profondeur et face à l'avenue Hagan, formant le coin de Dumaine et de l'avenue Hagan. Etant la même propriété acquise par feu L. J. Joly de Mme M. Driscoll, veuve de Ely Pierde, et héritiers, et Franklin C. Rice le 23 juin 1904, par acte devant Robert Legier, notaire en cette ville, et dûment enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 196, folio 608. Les améliorations portent le No. municipal 3301 rue Dumaine, et consistent d'une bâtisse en bois avec toit en ardoise, occupé comme épicerie et bar et résidence, est relié à l'égout et l'eau, et se loue pour $40 par mois.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet (vieux numéro 12) actuellement No. 443, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Rendon et l'avenue Hagan; le dit lot forme le coin de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est désigné comme lot 32, et aussi comme lot C, et mesure en mesure américaine trente pieds, neuf pouces et six lignes face à la rue Dumaine et cent pieds sur l'avenue Hagan. Etant la même propriété acquise par feu L. J. Joly d'Emile Muller le 19 février 1907, par un acte devant O. W. Long, ancien notaire en cette ville, dûment enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 211, folio 524. Les améliorations portent le No. municipal 3241 rue Dumaine et consiste d'une jolie bâtisse en bois, occupée comme cellier et résidence, avec hall, 6 chambres, égout et eau, et se loue pour $35 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant N. E. Humphrey, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs, No. 326 rue Baronne.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.

oct 25—nov 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Puderer.

No. 109,654—Cour Civile de District—Division D.

Cottage 526 rue Cadiz.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères le MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 octobre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, actuellement Annonciation, Cadiz et Valence, étant l'ilet No. 188, désigné sur un plan ou croquis fait par D. E. Seghers, voyer, le 16 juin 1902 et attaché à un achte d'achat de Mlle Mary Walter, passé devant G. G. Kronenberger, notaire, le 19 juin 1902, par la lettre A, le dit lot mesure d'après le dit plan, formant le coin des rues Annonciation et Cadiz, soixante-quatre pieds six pouces face à la rue Cadiz par une profondeur et face à la rue Annonciation de cent cinq pieds et une profondeur sur la ligne du côté opposé et le divisant du lot B de cent cinq pieds et à soixante-quatre pieds, cinq pouces et six lignes de largeur sur le derrière; lesquels lots sont une subdivision des lots originaux désignés sur un plan fait par C. F. Zimple le 18 mars 1834, par les numéros neuf, dix, onze et douze; lesquels lots furent aussi subdivisés sur un plan fait par B. Buisson le 20 octobre 1866, en lots Nos. trois, quatre, cinq, six et sept.

Conditions: Comptant.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. G. KRONENBERGER, Avocats.

oct 31—nov 3 10 17 24—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Carbonero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,267 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Ferrari, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. WINN WRIGHT, Avocat.

nov—14,18,23

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic In Re Reusch Contracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,296 — Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau, 134 rue Carondelet — VENDREDI, 27 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 1er octobre 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite Cour, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Réclamation contre John Reusch pour $33,102.68 sur lequel un jugement a été rendu pour le montant total le 6 février 1913.

2. Réclamation contre B. O. Wells pour $2,192.19 sur lequel un jugement a été inscrit, mais non rendu.

CONDITIONS — Comptant.
HENRY W. ROBINSON, Avocat.

nov—15,22,24,27

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, No. 423-425 rue Adams.
Cottage simple, No. 7616 rue Pearl.
Cottage simple, No. 7618 rue Pearl.

No. 109,990 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

John Holl, et als., vs. Les Mineurs John, George et Victora Augusta Holl.

Sera vendu à l'enchère publique par ALBERT L. PAUL, encanteur, le MARDI, 17 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé, en cour ouvert, le 10 novembre 1914, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, pour effectuer un partage à savoir:

Quatre certains lots de terre, etc., dans l'ilet No. 56, borné par les rues Adams, Pearl, Commercial et Hilary, dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par les Nos. 4 et 5 et 12 et 13 sur un plan de William Forshay, daté le 4 avrrl 1853. Les lots 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Adams, par 107 pieds, 6 pouces de profondeur. Les améliorations sur les lots Nos. 4 et 5 consistent en un double cottage de trois chambres comme sous le No. 423-25 rue Adams. Les lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Pearl, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les improvements sur les lots No. 12 et 13 comprennent deux cottages simple de trois chambres chacun et sont connus par les Nos. 7616 et 7618 rue Pearl.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, garanti par hypothèque et privilège et lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité usuelles. Portant 7 pour cent par an d'intérêt du jour de l'adjudication. L'acte de vente et les frais de tous les certificats au frais de l'acquéreur par devant Louis A. Martinez, Esq., notaire public. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
WILLIAM R. KER, Avocat pour le demandeur.
JOHN L. FELIN, Avocat pour le défendeur.

nov—15,22,29 déc—6,13,17

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIAIRE.

PARTAGE JUDICIAIRE PARMI CO-PROPRIETAIRES.

Occasion avantageuse pour placement privé ou spéculation. Propriétés de valeur du Deuxième et Sixième District.

Nouveau D. C. 4710-12 rue Iberville, angl Bernadotte (rue pavée), 5 chambres et bain de chaque côté — service des égouts.

D. C. 4917-19 rue Franklin, près Robret, sur deux lots; 5 chambres de chaque côté.

Cottage sur deux lots rue Sonlat, près Franklin.

17 lots dans l'ilet des rues Franklin, Liberté, Robert et Upperline.

Baptiste Deiean et als. vs. Mineur J. L. Flettrich et als.

No. 109,402, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

Par N. J. CLESI. Encanteur, bureau 321 rue Gravier, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en cette ville, sera vendue aux enchères publiques, en vertu et exécution d'un jugement rendu le 13 novembre 1914 et signé le 19 novembre 1914, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la division C de la dite cour, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet No. 612, borné par les rues Iberville, Bernadotte, St-Patrick et Canal, désigné par la lettre G, et formant le coin des rues Iberville et Bernadotte, mesurant 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes face à la rue Iberville par 100 pieds de profondeur et face à la rue Bernadotte. Nos. 4740-42 rue Iberville, angle Bernadotte.

2o Deux lots de terre avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet 528, borné par les rues Sonlat, Robert, Franklin et Saratoga, désignés comme lots E et F, se touchant et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes face à la rue Sonlat par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3o Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet 540, borné par les rues Franklin, Robert, Upperline et Liberté, désignés comme lots 18 et 19, se touchant et mesurant chacun 36 pieds face à la rue Franklin par 151 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Nos. 4917-19 rue Franklin, près Robert.

4o Dix-sept lots de terre, etc., Sixième District de cette ville, en l'ilet 540, borné par les rues Robert, Liberté, Upperline et Franklin, désignés comme lots Nos. 1 à 17 inclusivement, mesurant comme suit: lots 1 à 7 inclus mesure chacun 43 pieds 3 pouces face à la rue Robert par 120 pieds de profondeur; lot No. 1 fait le coin des rues Robert et Franklin; le lot 7 fait le coin des rues Robert et Liberté; lots Nos. 8 et 9 ont chacun 36 pieds face à la rue Liberté par une profondeur de 151 pieds, 4 pouces et 4 lignes; lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent chaque 36 pieds face à la rue Liberté par une profondeur de 120 pieds; le lot No. 12 fait le coin des rues Liberté et Upperline; lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 31 pieds, 4 pouces et 4 lignes face à la rue Upperline par une profondeur de 108 pieds; lots Nos. 15, 16 et 17 mesurent chaque 36 pieds face à la rue Franklin par une profondeur de 120 pieds; lot No. 15 fait le coin des rues Franklin et Upperline.

Le tout d'après des plans et mesures qui se trouvent à la Bourse.

Conditions—Un-tiers ou plus comptant, le reste à un an avec intérêt de 7 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à complet paiement; l'acte de vente devra comporter les clauses de sécurités usuelles; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant Emanuel L. Weil, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

N. J. CLESI, Encanteur, 821 rue Gravier.

nov—20,22,29 déc—6,13,20,24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hartley A. Fulvoye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,360 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederic P. Fulvoye, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JACQUET & HUBERT, Avocats.

nov—13,17,22